

16.06.2005 - 11:00 Uhr

## 60 types de thérapie pour 8 francs - Médecine complémentaire: Solution généreuse pour les clients CSS

Lucerne (ots) -

La CSS, deuxième assureur-maladie de Suisse avec 1,2 million d'assurés, propose à ses clients une solution avantageuse: jusqu'au 30 septembre 2005, tous les assurés de base CSS peuvent conclure l'"assurance pour médecine alternative de la CSS" sans déclaration de santé. Aujourd'hui déjà 80% des assurés CSS disposent de ce produit qui couvre les prestations de 60 thérapies et de plus de 10'000 thérapeutes.

Après la décision de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de supprimer au 1er juillet 2005 cinq thérapies complémentaires de l'assurance de base, la population est désorientée. C'est pourquoi l'assurance familiale CSS a opté pour une solution non bureaucratique: tous les assurés CSS qui n'ont pas d'assurance pour médecine alternative peuvent conclure cette assurance sans examen de santé et limite d'âge jusqu'au 30.9.2005. L'offre est aussi valable pour les assurés des caisses affiliées de la CSS, Arcosana et Auxilia.

CSS: l'assureur de pointe pour la médecine complémentaire

Environ 800'000 assurés CSS disposent aujourd'hui déjà d'une assurance pour la médecine complémentaire. L'assurance pour médecine alternative de la CSS est considérée par les experts comme l'un des meilleurs produits existant sur le marché. Dans une comparaison qu'elle a effectuée, la revue économique Cash est parvenue à la conclusion suivante le 29.7.2004: "CSS - pour la médecine alternative la meilleure adresse". L'assurance pour médecine alternative de la CSS se trouve en tête du classement du VZ-Vermögenszentrum.

L'assurance pour médecine alternative de la CSS permet d'effectuer des traitements de médecine complémentaire complets jusqu'à un montant de 10'000 francs par an. Le catalogue des prestations comprend 60 méthodes de traitement (y c. toutes les méthodes qui seront supprimées du catalogue des prestations au 30.6.2005). Les primes mensuelles pour les nouveaux clients se situent entre 4 francs (enfants jusqu'à 18 ans) et 16 francs (adultes dès 56 ans). Le prix moyen est de 8 francs. Sur la base du rabais familial, les primes des enfants sont même gratuites si l'un des parents a conclu à la CSS une assurance de base et une assurance complémentaire.

Contact:

Céline Reymond, porte-parole  
Tél.: +41/58/277'63'66  
Mobile: +41/79/412'97'23  
E-Mail: celine.reymond@css.ch